

Communiqué du Conseil national de la communication (CNC)

"LE Conseil national de la communication (CNC) s'est réuni en séance plénière extraordinaire dans la salle habituelle de son immeuble, sis avenue du général de Gaulle à Libreville.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour, à savoir l'incitation au meurtre du journal le Douk-Douk à l'endroit de M. Hughes Nordi, 1er conseiller de l'ambassade de France au Gabon. En effet, dans le numéro 136 du 14 octobre 2016, le quotidien le Douk-Douk fait état de la préparation d'un coup d'État contre les institutions de la République gabonaise. M. Hughes Nordi, accusé d'en être le principal instigateur, est traité de tous les noms d'oiseaux. Pis, le journal, dans ses écrits, appelle : "Tout

Gabonais, habité d'un minimum de patriotisme, à abattre cet homme nuisible".

En qualifiant les faits précités de graves, le CNC, après avoir constaté l'absence de ce titre dans les kiosques ce matin (mardi 08/11/16 ndlr), et, suite à l'audition de son directeur de publication qui a reconnu les faits, décide-t-il de suspendre le Douk-Douk pour une durée d'un mois.

Avant de lever la séance, le Conseil national de la communication, instance de promotion de la presse au Gabon, invite tout citoyen lésé à recourir aux instances habilitées à trancher les différends liés à la presse".